

FÉVRIER 2023

Mémoire : Consultations prébudgétaires 2023

Projet Dumont

MAGNETO
INVESTMENTS LP

Projet Dumont

Le Projet Dumont, situé à Launay près de la ville d'Amos en Abitibi-Témiscamingue, est l'un des plus grands gisements de sulfures de nickel non développé au monde, prêt à démarrer et ayant reçu ses principales autorisations environnementales. L'exploitation consiste en une mine et une usine de traitement (concentrateur) qui produiront en moyenne 39 000 tonnes de nickel par année (équivalent à la quantité de nickel contenu dans 700 000 voitures électriques) et occupera ainsi les premiers rangs parmi les plus grandes mines de sulfures de nickel du monde. Sur la durée de vie de l'exploitation de 30 ans, le Projet Dumont générera 3 milliards \$ en investissements, 10 milliards \$ en dépenses d'exploitation et une moyenne de 500 emplois au plus fort des activités d'exploitation minière.

L'intégralité du projet Dumont et tous les actifs, autorisations et ententes qui y sont associées, sont détenus par Magneto Investments Limited Partnership. Waterton Global Resource Management, Inc. (« Waterton ») est le conseiller des deux fonds privés qui détiennent conjointement 100 % de Magneto Investments L.P. Waterton est une société de capital-investissement de premier plan qui se consacre au développement d'actifs de haute qualité dans le secteur des ressources naturelles, et ce dans des juridictions stables. L'équipe fondatrice de Waterton possède un historique de résultats positifs en matière de création, de structuration, de gestion et de sortie d'investissements par le biais d'acquisitions, de coentreprises et de partenariats, dans une gamme de secteurs et de classes d'actifs.

La principale force de Dumont réside dans son équipe qui travaille sur le projet depuis ses débuts. Les membres sont présents sur le terrain, connaissent très bien la réalité régionale et possèdent une grande expertise et expérience au sein de l'industrie minière. D'ailleurs, le projet Dumont entretient des relations de confiance avec les résidents des municipalités avoisinantes, avec les municipalités elles-mêmes et avec la communauté Première nation Abitibiwinni. Des ententes de collaboration et de partenariat ont été signées avec l'ensemble des parties prenantes.

Le projet Dumont a reçu toutes ses principales autorisations, dont le certificat d'autorisation du gouvernement provincial et une décision positive au projet du fédéral en 2015. Projet Dumont a procédé à une mise à jour de l'étude de faisabilité en 2019. Tous les documents nécessaires à la mise à jour du certificat d'autorisation du Projet Dumont ont également été déposés au gouvernement provincial.

L'industrie minière

Les ressources naturelles : un puissant levier économique

Les ressources naturelles représentent un levier économique important qui contribue à la prospérité du Québec. L'exploitation de ces ressources permet davantage d'innovation et offre aux consommateurs un accès à des biens et des services diversifiés, tout en étant de meilleure qualité. De plus, l'industrie permet de dynamiser le développement et la diversification de l'économie des régions en plus de financer considérablement une part des services publics par les taxes et impôts qu'elle génère.

Actrice de premier plan pour le développement socio-économique du Québec, l'industrie minière représente 40 540 emplois, un réseau de 3 950 fournisseurs réparti sur l'ensemble du territoire et engendre des dépenses annuelles de 8,5 milliards de dollars au Québec. L'industrie minière verse 1,66 G\$ en salaire dans le seul secteur de la production minérale, elle procure 962 M\$ en revenus fiscaux pour gouvernement du Québec et contribue ainsi à plus de 7,7 G\$ au PIB du Québec.¹

L'industrie minière reste à la base des principales chaînes industrielles québécoises : elle produit les métaux qui servent à la construction des villes et des infrastructures, des produits utilisés dans l'agriculture, la chimie, l'industrie bioalimentaire, la médecine, la monnaie ainsi que pour la production, la distribution, le stockage et l'utilisation de l'énergie. L'ère numérique, la crise des changements climatiques et la volonté des gouvernements de réaliser une transition vers une économie à faibles émissions de carbone accélèrent le développement de nouvelles technologies et incitent ainsi le gouvernement du Québec à développer davantage le transport électrique. Ces nouveaux besoins feront augmenter la demande de plusieurs métaux. Si la hausse prévisible se concrétise, l'industrie minière ne pourra combler la demande dans les délais. La pénurie de certains métaux représenterait alors un risque économique et géopolitique. Cela nous porte à nous interroger sur la place que veut prendre le Québec dans l'échiquier mondial dans le secteur des métaux.

Le gouvernement doit déployer tous les efforts nécessaires pour développer l'exploitation des minéraux stratégiques et critiques, dont le nickel qui est un élément essentiel à la production de batterie pour voiture électrique. Cela permettra au Québec de se positionner comme un chef de file dans la décarbonisation de son économie. Le ministre Fitzgibbon et l'ancien ministre des Ressources naturelles, Jonatan Julien, ont participé au lancement d'une étude de Propulsion Québec, le 5 septembre 2019, et s'inspirent de celle-ci afin de poursuivre la croissance économique du Québec dans une perspective de développement durable.

Le Québec dispose d'atouts incomparables lui permettant d'occuper une place au sein de la chaîne d'approvisionnement mondiale, mais la fenêtre d'opportunité pour agir et se positionner est relativement courte. C'est pourquoi le gouvernement doit débiter l'exploitation de plusieurs gisements dans un délai plus rapide pour

¹ <https://www.amq-inc.com/faits-economiques>

permettre au Québec de devenir un leader. Entre la phase d'exploration et la phase d'exploitation d'une mine, en passant par la mise en valeur, il faut prévoir de 15 à 20 ans, et la demande de plusieurs centaines de permis². En plus d'être créateur de richesses, la volonté du gouvernement doit être de stimuler la transition et l'innovation.

Le Québec doit sécuriser ses ressources, diminuer sa dépendance aux minéraux critiques et stratégiques externes et s'approvisionner à même la province, d'autant plus qu'elle dispose d'un sous-sol des plus diversifiés.

Rappel

- Les matériaux liés aux minéraux critiques et stratégiques connaîtront la croissance la plus rapide au cours des prochaines années.
- L'ère numérique, la crise des changements climatiques et la volonté des gouvernements de réaliser une transition vers une économie à faibles émissions de carbone accélèrent le développement de nouvelles technologies et incitent ainsi le gouvernement du Québec à développer une relance économique verte, ce qui fera augmenter la demande en minéraux critiques et stratégiques.
- La croissance anticipée de la demande mondiale d'ici 2050 est éloquent.
- Le Québec doit sécuriser ses ressources, diminuer sa dépendance aux minéraux critiques et stratégiques (MCS) externes et s'approvisionner au Québec.
- La pénurie de certains métaux représenterait un risque économique et géopolitique important.

État des lieux

Le Québec est bien engagé dans la transition énergétique, notamment via la Politique énergétique 2030 et le Plan d'électrification et de changements climatiques 2020-2030. En parallèle, le recours à plusieurs minéraux et métaux nécessaires à la fabrication de capteurs, d'appareils électroniques ou encore de batteries pour véhicules électriques exerce une pression sur l'approvisionnement. Mais surtout, il faut retenir que la transition, tant énergétique que numérique, augmentera considérablement la demande de minéraux rares. En novembre 2019, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a lancé une consultation afin d'amorcer sa réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques (MCS). Cette consultation a pu mener à l'élaboration du plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025.³ Le Projet Dumont réclame du gouvernement qu'il continue à mettre de l'avant des orientations et des politiques qui favoriseront un environnement propice à l'exploitation minière, à la filière de la batterie électrique et à l'autonomie du Québec en termes d'approvisionnement.

² <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1150377/quebec-julien-exploitation-expansion-permis-bape>

³ [Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025](#)

Électrification des transports

Au Québec, le domaine des transports constitue le plus grand producteur de GES et la majorité des émissions proviennent directement de l'usage des transports routiers. C'est précisément à la filière de la batterie que fait référence le gouvernement en déterminant le nickel comme un des métaux stratégiques et critiques. Il est ainsi tout à fait raisonnable de miser sur l'électrification des transports comme solution à la réduction de l'émission des GES, tel que présenté dans le Plan pour une économie verte 2030 sur les véhicules électriques. En effet, il s'agit d'investissements en ce sens qui permettront de réduire l'impact environnemental de la forte croissance du parc automobile québécois⁴. La voiture électrique possède un avantage que la voiture classique n'a pas pour atteindre les cibles gouvernementales. Les études démontrent déjà que sur l'ensemble de leur processus de vie, les véhicules électriques sont avantageux sur le plan environnemental⁵.

Depuis, l'industrie des véhicules électriques a débuté une expansion remarquable. Le parc de voitures électriques dans l'ensemble des pays est passé de 62 950 à 5 122 460, entre 2011 et 2018. ⁶ Au Québec, une forte croissance est observée. Depuis 2013, le lot de véhicules électriques est passé de pratiquement nul à 142 729 en 2022.⁷ Ces véhicules représentent désormais 2,14 % du parc automobile de la province et c'est la première fois que le seuil des 2 % est atteint.⁸ Le Québec se positionne dans une situation particulièrement propice pour laisser présager une augmentation de la demande en raison, entre autres, des subventions gouvernementales, de la forte sensibilisation environnementale et de son énergie verte provenant de l'hydroélectricité.

Dans cette optique, au Québec, la promotion des énergies vertes est directement reliée à la politique d'électrification des transports du gouvernement, ouvrant la porte au développement de l'industrie des batteries pour les véhicules électriques dont fait partie le nickel. Dans ce contexte, il est raisonnable de penser que les objectifs gouvernementaux d'électrification des transports susciteront l'intérêt de l'industrie privée pour une augmentation de la production annuelle et pour la mise en place d'une filière de transformation du nickel au bénéfice de l'ensemble du Québec. Le gouvernement souhaite favoriser la cyclicité accrue des substances minérales et souhaite s'approvisionner localement avec la plus faible empreinte environnementale.

Le Québec a tous les atouts pour devenir un acteur d'importance. La promotion des énergies vertes met la table pour le développement de l'industrie minière. Si le gouvernement encourage le développement de la filière des minéraux critiques et stratégiques dans son ensemble, il se doit aussi d'encourager le Projet Dumont dans son projet de mise en valeur du gisement situé à Launay, qui permettra la création de retombées positives pour la région, et tout le Québec. Ce projet contribuera aussi à

⁴ <http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1223474.pdf>

⁵ <https://www.hydroquebec.com/data/developpement-durable/pdf/analyse-comparaison-vehicule-electrique-vehicule-conventionnel.pdf>

⁶ <https://fr.statista.com/themes/3628/les-voitures-electriques-en-france-et-dans-le-monde/>

⁷ [AVÉO](#)

⁸ *Ibid.*

comblent les besoins mondiaux pour ce matériau de pointe, nécessaire à une grande variété d'applications industrielles.

Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 (PQVMCS)

Le gouvernement du Québec a déposé son Plan à l'automne 2020. Les minéraux critiques et stratégiques (MCS) se définissent par leur caractère indispensable pour des secteurs clés de l'économie. La croissance de la demande et de la consommation laisse entrevoir une rareté de certains minéraux.

La stratégie du gouvernement prévoit des projets à toutes les phases de développement, de la mine à la batterie. Le gouvernement a de grandes attentes en ce qui concerne le recyclage des batteries.

Le Nickel : essentiel à la filière de la batterie et à l'essor économique du Québec

Depuis près d'un siècle, l'industrialisation et le développement économique s'accroissent constamment. La consommation en ressources minérales montre la même tendance et le taux de croissance de la consommation mondiale de nickel a augmenté considérablement dans les dernières années. En 2018, la valeur de la production de nickel a augmenté de 6,6 %, atteignant presque 3 milliards de dollars⁹. Entre 2007 et 2015, la production de nickel a toujours excédé la consommation mondiale. Mais depuis 2016, l'offre sur les marchés est légèrement inférieure à la demande occasionnant ainsi, depuis le début de 2018, une tendance haussière considérable du prix de la tonne de nickel.

Le nickel et ses composés sont essentiels pour la fabrication de nombreux produits d'usage quotidien. L'acier inoxydable constitue l'utilisation finale la plus importante du nickel : environ 70 % de la production mondiale. Le nickel est aussi connu pour son emploi dans la production de batteries, destinées aux véhicules électriques et hybrides. Actuellement, seulement 5 % de la production de nickel sert dans la production des batteries¹⁰. Bien que ce ne soit pas tous les types de batteries qui nécessitent du nickel, celles qui sont les plus prometteuses actuellement pour la motorisation électrique sont celles qui en contiennent, et ce, à un pourcentage de plus en plus élevé pour, entre autres, diminuer la dépendance en cobalt et augmenter la densité énergétique. Le nickel, un élément absolument primordial à la conception des batteries, a vu sa contribution passer d'un ratio 30 % à une combinaison de 80 % en nickel dans les nouvelles générations de batteries. Si 100 % des voitures vendues chaque année étaient équipées d'une motorisation électrique, il faudrait au minimum doubler la production mondiale de nickel¹¹.

La demande croissante pour la production de batteries est en partie responsable de

⁹ <https://www.mcan.gc.ca/cartes-outils-et-publications/publications/publications-et-rapports-sur-les-mines-et-les-materiaux/production-minerale-canadienne/17723>

¹⁰ <https://www.energyservicesexperts.com/fr/2019/08/19/cobalt-et-nickel-une-penurie-mondiale-va-t-elle-freiner-lessor-de-la-voiture-electrique/>

¹¹ <https://ecopeco.org/2019/08/19/voiture-electrique-lindustrie-du-lithium-ne-peut-plus-suivre/>

la demande haussière de nickel. La tendance mondiale vers l'électrification des transports fera exploser la demande de nickel dans les prochaines années. Cette croissance va conséquemment faire éclater la demande de plusieurs métaux composant la batterie. Les stocks des métaux devant être produits d'ici 2050 et les flux de métaux en 2050 pourraient atteindre 5 à 10 fois les niveaux actuels. La voiture électrique va, à elle seule, forcer la croissance mondiale de la consommation de plusieurs métaux, plus particulièrement celle du nickel. Devant ce phénomène, le gouvernement du Québec et Projet Dumont doivent rapidement profiter de cette opportunité pour répondre à la demande.

Recommandations

Projet Dumont souhaite saisir l'occasion des consultations prébudgétaires pour réitérer et formuler certaines recommandations au gouvernement du Québec :

1. Miser sur le nickel pour développer la filière de la batterie électrique au Québec
2. Favoriser l'attraction de capitaux étrangers pour développer les ressources nickélifères québécoises pouvant contribuer à la filière de la batterie électrique
3. Mettre en place un écosystème d'innovation propice au développement, à l'extraction et à la transformation des métaux, tel que le nickel, et ainsi contribuer à la prospérité future du Québec et l'amélioration de son bilan environnemental
4. Encourager l'innovation dans l'industrie de l'extraction et de la 3e transformation du nickel
5. Réduire le fardeau administratif des entreprises de l'industrie minière en assurant une meilleure fluidité dans le traitement des dossiers au sein des ministères

Demande

Projet Dumont demande au gouvernement de reconnaître l'industrie minière comme une alliée dans la transition énergétique et écologique du Québec en garantissant le raccordement des projets miniers qui exploitent les minéraux critiques et stratégiques aux services d'Hydro-Québec.

Des discussions quant à la construction d'une ligne électrique reliant le projet Dumont à la ligne Figury-Palmarolle ont lieu depuis déjà 2013. Bien que ce projet ait été mis sur pause en attendant le début des travaux d'exploitation, le gouvernement du Québec et Hydro-Québec doivent prendre en compte les besoins futurs de la mine dans leur planification financière et stratégique des lignes électriques au nord de l'Abitibi.

Le projet de loi n° 2, Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité ne doit devenir un frein au développement

des mines de minéraux critiques et stratégiques, et par conséquent, de la filière des batteries pour véhicules électriques.